



# CENTRE DE TIR GRANBY

## FORMULAIRE D'ADHÉSION 2022

### RÉSIDENT DE GRANBY

**Réservé administration**

Mode de paiement :

Date du paiement :

Montant :

NO Membre :

#### OBLIGATOIRE POUR MEMBRE ARMES RESTREINTES

**POUR TOUT RENOUELEMENT DE CARTE DE MEMBRE ARMES RESTREINTES SEULEMENT, VOUS DEVEZ RENOUELER ET VOUS PRÉSENTER AU CENTRE DE TIR AU MOINS UNE FOIS PAR ANNÉE POUR TIRER, ET CE AVANT QUE VOTRE CARTE DE MEMBRE SOIT ÉCHUE SOIT LE 31 DÉCEMBRE. SINON, VOUS DEVREZ REPRENDRE VOTRE COURS SUR LA LOI 9. C'EST LA LOI. VOUS DEVEZ PRÉSENTER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES SUIVANTES : (PERMIS P.P.A., CARTE LOI 9 ET CARTE D'IDENTITÉ AVEC PHOTO)**

NOM		PRÉNOM	
NO	(RUE-CHEMIN-ROUTE-BOULEVARD-AVENUE)	APP	VILLE <b>Granby</b> CODE POSTAL
COURRIEL (obligatoire)			
#TÉL. RÉS. ( )		#TÉL. CELL. ( )	
DATE NAISSANCE		# CARTE LOI 9 (PISTOLET SEULEMENT)	
Année      mois      jour		Date d'émission de la carte :	
#PERMIS P.P.A. _____ .000		<b>OBLIGATOIRE POUR TOUTE INSCRIPTION</b>	
DATE D'ÉCHÉANCE _____			
OFFICIEL (-LE) DE TIR : OUI      NON			

#### TARIFICATION 2022 (les taxes sont incluses) PHOTO OBLIGATOIRE POUR TOUS (s'il y a lieu d'une nouvelle carte)

ARMES RESTREINTES + NON RESTREINTES	MEMBRES ADULTES	MEMBRES (65 ANS ET +)	MINEURS RESTREINTES	ARMES NON-RESTREINTES	MEMBRES	MEMBRES (65 ANS ET +)
1 AN RÉSIDENT (E) GRANBY	189 \$	158 \$	100 \$ 12 ans + CCSMAF	1 AN RÉSIDENT (E) GRANBY	160 \$	142 \$
CARTE FAMILIALE 2 ADULTES (RÉSIDENT MÊME ADRESSE) 12 ANS + CCSMAF	304 \$	257 \$		CARTE FAMILIALE 1 ADULTE + AUTRES MEMBRES (RÉSIDENT MÊME ADRESSE) 12 ANS + CCSMAF	160 \$ + X FOIS 100\$	142 \$ + X FOIS 100 \$

**LES FRAIS D'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE SONT INCLUS DANS LES PRIX  
LES CARTES SONT VALIDES DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE DE L'ANNÉE COURANTE**

#### ENGAGEMENT DU MEMBRE

**Tous les membres doivent remplir et signer ce formulaire**

J'ai pris connaissance des règlements du Centre de Tir et je vais m'y conformer.

Je m'engage aussi à respecter les lois en vigueur et à m'y conformer.

Je m'engage à respecter l'autorité des Officiels (les) en place et du Conseil d'Administration.

Je reconnais que la carte de membre appartient au Centre de Tir et peut être révoquée en cas de manquement aux règlements.

Le Conseil d'Administration se réserve le droit de refuser toute inscription.

Chaque membre présent (e) sur l'aire de tir doit se procurer et porter des protecteurs auditifs et visuels. (Le matériel n'est pas fourni)

Chaque membre doit également fournir une agrafeuse pour les cibles.

**Les balles d'acier sont interdites.**

SIGNATURE \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

**Par la présente, j'accepte de recevoir des communications courriel de la part du Centre de tir.**

**Écrire votre nom fait office de signature**

Votre chèque doit être fait à l'ordre de : Granby Multi-Sports